

Nouvelle démission au conseil municipal

Ils ne sont désormais plus que 25 au conseil municipal de Cuges-les-Pins. Il y a quelques jours, les élus de la commune ont appris la démission d'André Lambert, la sixième sur la liste initiale de la majorité depuis le début du mandat. Initiale parce que depuis fin 2014, André Lambert avait décidé de se mettre en retrait de cette majorité, et n'hésitait pas à voter contre les décisions du maire, Bernard Destrost, et à apporter régulièrement la contradiction en conseil municipal.

"J'ai choisi de m'engager avec cette équipe pour m'occuper du projet de raccordement de la commune au Canal de Provence (CDP), explique-t-il, et j'ai très vite découvert après les élections que le maire et son équipe n'avaient aucune intention de concrétiser ce projet..."

Membre du Parti communiste pendant 25 ans, André Lambert a été élu dans l'opposition à Gémenos, où il résidait précédemment, en 1983. Puis en 1989, ce physicien, enseignant et chercheur, en a eu "assez de la politique" et est venu s'installer à Cuges "pour la campagne". Il construit en effet dans un des secteurs de la commune qui ne sont pas alimentés par l'eau courante, et s'intéresse de près à ce problème.

"J'ai décidé d'être candidat pour m'occuper de l'eau et de l'environnement."

Plus tard, en 2013, il se mobilise dans "l'affaire du Domaine des Espèces" et s'associe au CIQ Nord-Est créé à l'époque pour protester contre "les arrivées incessantes de camions de gravats" sur le site naturel situé entre Cuges et Riboux. "C'est là que j'ai rencontré Bernard Destrost, raconte André Lambert. J'ai alors évoqué la question de l'eau, et l'idée du raccordement au Canal de Provence, que la commune avait refusé 40 ans plus tôt, et il s'y est intéressé. Au départ, je n'avais pas l'intention d'être candidat, mais j'ai travaillé sur le dossier: j'ai contacté la société du Canal, et fin 2013, j'avais obtenu le chiffrage de l'opération, soit 10 M€. Dans l'équipe Destrost, des personnes étaient favorables au projet, j'ai finalement décidé d'être candidat, et le projet a été inclus dans le programme, de même que celui de déviation et de centre-vil-



André Lambert, dissident depuis fin 2014, a fait le choix de quitter les rangs du conseil municipal.

/ PHOTO FR.G.

"J'ai choisi de démissionner pour marquer le coup."

lage porté par Frédéric Cornille. C'est grâce à notre boulot qu'on a été élu".

Mais très vite, ça coince au sein de la majorité, et les premières démissions arrivent - Frédéric Cornille, puis Mireille Bressant - et André Lambert se sent de plus en plus isolé: "Fin 2014, j'ai demandé un poste d'adjoint pour porter les dossiers de l'eau et de l'environnement, et des réunions des adjoints toutes les semaines. Je n'ai obtenu aucune réponse. J'ai donc démissionné de la majorité."

Il a souhaité cependant rester au conseil municipal, pour défendre les dossiers qui lui tiennent à cœur. Il participe aux réunions sur la Zone agricole protégée, et défend toujours son projet avec le CDP, qui selon lui, est "une garantie pour le maintien de l'agriculture dans la plaine". "Je me rends compte aujourd'hui que la Zap n'avance pas, et que la Métropole privilégie la réalisation de nouveaux forages, déplore-t-il, alors même que la Charte régionale de l'eau, votée en conseil municipal et au conseil d'administration de la SPL L'Eau des collines, précise que l'eau souterraine ne doit pas être utilisée pour l'agriculture et qu'il faut diversifier les ressources..."

André Lambert a écrit dernièrement au préfet pour dénoncer cet état de fait, mais n'a, pour l'heure, obtenu aucune réponse. "J'ai choisi de démissionner pour marquer le coup, conclut-il. J'ai beaucoup travaillé, sans aucun résultat, je préfère arrêter".

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr